

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU "COURRIER DE SOREL"

XVII—No. 23.

VENDREDI 9 FEVRIER 1906

Sous la direction de La Compagnie d'Imprimerie du Courrier de Sorel

Salle de lecture, Assemblée Législative

LE COURRIER DE SOREL

La Gazette de Berthier sont imprimés et publiés par La Compagnie d'Imprimerie du "COURRIER DE SOREL" en la Cité de Sorel, laquelle est la seule éditeur et propriétaire.

BUREAUX ET ATELIERS
No 40, RUE PRINCE
BATISSE DE J. A. CHÉNEVERT.
PRÈS DU BUREAU DE POSTE.

ABONNEMENT :
1 fois par semaine.....\$1.00 par an.
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

ANNONCES :
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertion subséquente.....5 cts
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 cts chaque.
Tous avis spéciaux.....10 cts la ligne
Aucun des à long terme traités de gré à gré.
J. A. CHÉNEVERT,
GÉRANT.

Cartes d'Affaires.

Nos prix pour impression sont à la portée de toutes les bourses
Imprimerie Le Courrier de Sorel

ALLARD, LANCTOT & MAGNAN,
AVOCATS.

Bureau rue du Roi, en face du Parc Royal.

Suivent les circuits de Richelieu, Berthier et Yamaska.

S'occupent de collections, réglemens de faillites, etc.

Sorel, Janvier 1906.—a

Duhamel & Richard,
NOTAIRES et COMMISSAIRES, C. S.

Agents d'assurances sur la vie et contre le feu.

Bureau à St-Ours et à St-Roch. Aussi à Ste Victoire, le mercredi. 16 Septembre 1904.—a

J. B. T. Lafrenière,
NOTAIRE,

Agent d'Assurance maritime, contre le feu et sur la vie.

Bureau :—Bâtisse de la Banque d'Hotelaga.

Coin des rues George et Roi. Sorel, P. Q. 1er mai 1903.—a

J. B. PAUZE & CIE
Entrepreneurs Généraux,

70 St-JACQUES. MONTREAL. Bell Tel. Main 2951. 7 Dec. 1905.—a



Dr J. B. R. TELMOSE.
MÉDECIN-VÉTÉRIKAIRE

Diplômé de l'Université Laval de Montréal, 152 Rue Sophie—Sorel.

Bureaux de campagne :
A St-Aimé, le mardi.
A Pierreville, le vendredi.

Bell Tel. No. 152
Sorel, 23 juin 1905.—a

MAISON A VENDRE.— Une maison en briques solide, à deux étages, avec cuisine d'hiver et d'été en briques solide aussi.

La maison a 30 pieds carrés, la cuisine, 22 x 14 pieds, à un étage.

Elle est située sur un lot complet, 66 x 132 pieds, sur la rue Charlotte, en face de chez Amable Lussier & Cie. Il y a un hangar, une écurie et un jardin avec arbres fruitiers.

S'adresser à
A. C. TREMPÉ, marchand,
Sorel

1er déc. 1905.—jno

La langue des enfants parle

Les petites langues qui ne peuvent articuler des mots annoncent aussi clairement aux mères que ceux qui les possèdent ne sont pas bien. Quand le bébé à la langue blanche ou épaisse, ou jaune, surtout à la racine, c'est un signe de dérangement d'estomac, indigestion, rhume ou fièvre. Les Tablettes Baby's Own agissent comme par magie pour la guérison de ces maux et des autres maux légers des bébés et des jeunes enfants. Elles sont aussi bonnes pour l'enfant naissant que pour celui qui est plus âgé. Absolument sûres et absolument inoffensives. Mme C. F. Kerr, Egin, Ont., dit : "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que j'ai jamais employé contre les maux d'estomac et d'intestins et pour la destruction des vers. Je ne suis pas tranquille quand je n'ai pas les Tablettes à la maison". En vente chez tous les marchands de remèdes, ou par la poste, à 25 cents la boîte, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'éducation modèle des filles

D'APRÈS NAPOLEON

Le soir de la bataille d'Austerlitz, de nombreux orphelins et orphelines furent adoptés par Napoléon.

Les jeunes gens furent élevés à St Cloud. Pour les jeunes filles fut fondée la maison d'Ecouen. On sut que Mme Campan dirigea cette maison modèle d'après laquelle furent créés plusieurs établissements du même genre. On connaît peu, d'ordinaire, la part capitale que l'empereur voulut prendre à cette institution.

Voici les principes d'éducation qu'il rédigeait à son quartier général de Firenstein et qu'il adressait à son grand chancelier pour être communiqués à Mme Campan.

Il faut, recommander-t-il, au grand chancelier, que l'établissement d'Ecouen soit beau dans tout ce qui est moniment et qu'il soit simple dans tout ce qui est éducation.

Qu'apprendra-t-on aux demoiselles élevées à Ecouen ? Il faut commencer par la religion dans toute sa sévérité. N'admettre à cet égard aucune modification. La religion est une importante affaire dans une institution publique de demoiselles. Elle est, quoi qu'on en puisse dire, le plus sûr garant pour les mères et pour les maris. Elevez-nous des croyantes et non pas des raisonneuses. Presque toute la science qui sera enseignée, à Ecouen, doit être celle de l'Evangile; je désire qu'il en sorte, non des femmes très agréables, mais des femmes très vertueuses, que leurs agréments soient de mœurs et de cœur, non d'esprit et d'amusement; il faut donc qu'il y ait à Ecouen un directeur, homme d'esprit, d'âge et de bonnes mœurs; que les élèves fassent chaque jour des prières régulières, entendent la Messe, et reçoivent des leçons sur le catéchisme. Cette partie de l'éducation est celle qui doit être la plus soignée.

Il faut ensuite apprendre aux élèves à chiffrer, à écrire et les principes de leur langue, afin qu'elles sachent de l'orthographe. Il faut leur apprendre un peu de géographie et d'histoire, mais bien se garder de leur montrer ni latin ni aucune langue étrangère. On peut enseigner aux plus âgées un peu de botanique et leur faire un léger cours de physique ou d'histoire naturelle, et encore tout cela peut il avoir des

inconvenients...

Il faut les occuper toutes, pendant les trois quarts de la journée, à des ouvrages manuels; elles doivent savoir faire des bas, des chemises, des broderies, enfin toute espèce d'ouvrages de femme.

Je ne sais s'il y a possibilité de leur montrer un peu de médecine et de pharmacie, du moins de cette espèce de médecine qui est du ressort d'une garde-malade. Il serait bon aussi quelles sussent un peu de cette partie de la cuisine qu'on appelle l'office. Je voudrais qu'une jeune fille, sortant d'Ecouen pour se trouver à la tête d'un petit ménage, sût travailler ses robes, raccommoder les vêtements de son mari, faire la lavette de ses enfants, procurer des douceurs à sa petite famille au moyen de la partie d'office d'un ménage de province, soigner son mari et ses enfants lorsqu'ils sont malades, et savoir à cet égard, parce qu'on le lui aurait inculqué de bonne heure, ce que les gardes-malades ont appris par l'habitude.

Je n'oserais pas prescrire de faire faire la cuisine aux élèves; j'aurais trop de monde contre moi; mais on peut leur faire préparer leur dîner et ce qu'on voudrait leur donner, soit pour leur goûter, soit pour les jours de récréation. Je les dispense de la cuisine, mais non pas de faire elles-mêmes leur pain. L'avantage de tout cela est qu'on les exerce à tout ce qu'elles peuvent être appelées à faire et qu'on trouve l'emploi naturel de leur temps en choses solides et utiles.

Il faut que leurs appartements soient meublés du travail de leurs mains; qu'elles fassent elles-mêmes leurs chemises, leurs bas, leurs robes, leurs coiffures. Tout cela est une grande affaire, dans mon opinion. Je veux faire de ces jeunes filles des femmes-utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables.

Il serait sans doute également superflu de remarquer qu'il n'y a rien de plus mal conçu, de plus condamnable que de faire monter les jeunes filles sur un théâtre et d'exciter leur émulation par des distributions de prix.

Cela est bon pour des hommes qui peuvent être dans le cas de parler en public; mais pour des jeunes filles, il ne faut pas éveiller leurs passions et mettre en jeu la vanité, qui est la plus active des passions du sexe.

FEMMES RADIANTES

La gloire et la satisfaction que donne la beauté d'une femme ne sont connues que de celles qui ont les avantages illimités d'une bonne santé. Aucune femme faible ne peut être heureuse ou jouir de la moitié des plaisirs de la vie. Joues pâles, yeux enfoncés, nerfs épuisés, tout cela témoigne d'une lutte terrible. Ce qu'il faut aux femmes faibles c'est du Ferrozone; il renouvelle, restaure et ravive instantanément—c'est le remède de la femme, voilà pourquoi, le Ferrozone rend les femmes fortes, massives et belles, parce qu'il contient des quantités de nourriture dont celle qui forme les muscles, les tendons, les os et les nerfs. Du sang riche circule dans le corps donnant de belles couleurs de la bonne humeur, la vraie force des femmes. Avec 50c on achète une boîte de Ferrozone dans toutes les pharmacies.

VIN DE SAINT-LÉON



Synopsis des Réglemens concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'établissement d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local être autorisé à faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

- (1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.
- (2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.
- (3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
4 août 1905.—6m

Librairie Morency,

ALBERT MORENCY, Prop.
RUE AUGUSTA.

VOISIN DU MAGASIN DE VAISSELLE DE M. JOSEPH MORENCY, Sorel.

Pour vos objets de librairie, vous trouverez tout ce qu'il vous faut chez le soussigné. Papier, Encre, Plumes, livres d'écoles et de prières, images, livres de comptes, papier et enveloppes de toutes sortes.

Tout ce qu'il faut pour les enfants qui fréquentent les écoles, pour les hommes de professions, etc.

Médailles, Crucifix, Chapelets, etc.

ON FAIT LES ENCADREMENTS

On se charge aussi de relier et réparations des livres.

LE TOUT À BON MARCHÉ.
ALBERT MORENCY
Sorel, 25 août 1905.—a



Notes sur l'Ouest Canadien

Règlemens des Homesteads

TOUTE section numérotée des terres du Dominion dans les Provinces du Manitoba et du Nord-Ouest, excepté les numéros 8 et 26 peut devenir la propriété de toute personne étant chef de famille ou de tout jeune homme âgé de plus de 18 ans. Toute de ces terrains est de un quart de section, de 160 acres de terre, plus ou moins.

Toute personne désireuse d'acquiescer un de ces terrains peut se présenter personnellement à l'office des terres locales pour le district dans lequel est située la section qu'elle veut obtenir, ou à la future colon le désire, il peut par une application au Ministère de l'Intérieur, Ottawa, ou au Commissaire des Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district dans lequel se trouve située la section qu'il désire, recevoir l'autorisation de se faire enregistrer par un autre personne.

OBLIGATIONS DES FUTURS COLONS.— Un colon qui a été gratifié d'un enregistrement pour une section est obligé de se conformer aux conditions suivantes :

- (1) Il sera obligé de demeurer sur sa terre et de la cultiver chaque année, pendant six mois, pendant un terme de trois ans.
- (2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne qui est éligible pour obtenir une section, suivantes dispositions de ce acte, demeure sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite par telle personne pour une section, les exigences de cet acte pour ce qui est d'avoir résidé sur ces terrains pour obtenir des patentes peuvent être modifiés pour ces personnes résidant avec le père ou la mère.
- (3) Si le colon à sa résidence permanente sur une ferme donnée par lui dans le voisinage de sa section pour ce qui est de résider sur ces terrains pendant un certain temps, peut remplir cette obligation en demeurant sur sa dite ferme.

L'application pour les patentes doit se faire à l'expiration des trois ans à l'Agent local et au sous agent ou à l'inspecteur des sections.

Avant de faire application pour la patente, le colon doit donner six mois de notice écrit au Commissaire des Terres du Dominion à Ottawa, de son intention de faire l'acquisition d'un homestead.

W. W. CORY,
Sous ministre de l'Intérieur.
19 Juillet 1905.—6m

BANQUE MOLSON

Incorporée par acte du Parlement 1855.

BUREAU PRINCIPAL, — MONTREAL.

Capital payé \$3,000,000
Réserve \$3,000,000

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET ETATS-UNIS

ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN

ACHETÉ ET VENDU.

Succursale à Sorel, Rue du Roi

Communications par téléphone.

J. FERD. MOREAULT,
Gérant.

Sorel, Juin 1903.



HOTEL ROBERT

Ci devant Hôtel du "Canada"

A. J. B. ROBERT, Propriétaire
BERTHIERVILLE

Cet hôtel est aujourd'hui l'un des plus propres et des mieux meublés entre Montréal et Québec.

Situé en face des quais de la Cie du Richelieu, voisin du débarcadere des chars, les voyageurs n'ont qu'un pas à faire pour s'y rendre.

Il y trouveront de magnifiques chambres à coucher, vastes salons, salles d'échantillons, bonne table, liquors et cigares de choix.

Le service se fait promptement. Prix modérés.

Berthier, 25 Mai 1901.—a

Fournaïses

Air chaud.

LES FOURNAÏSES

Clare Bros,

& Cie.
Preston, Ontario

Ont aujourd'hui une grande renommée dans tout le Dominion, par la satisfaction qu'elles donnent pour le chauffage des maisons privées ou des grands édifices publics. Des milliers de ces fournaïses qui chauffent au bois seulement, ou au bois et au charbon, ont été posées dans toutes les cités, villes ou villages, du Dominion, et les personnes qui en font usage se déclarent très satisfaites.

Nous donnons ci-dessous deux certificats de personnalités bien connus à Sorel, qui ont fait poser ce système de chauffage à air chaud dans leur maison, qui déclarent que, tout en se chauffant bien, ils ont fait une grande économie de charbon ou de bois sur les années précédentes.

Clare Bros & Cie.
Preston, Ont.

Messieurs,
Je suis bien aise de pouvoir certifier aujourd'hui que la fournaïse à air chaud que j'ai achetée de vous l'an dernier, m'a donné toute la satisfaction que je désirais, et que j'ai brûlé, durant l'hiver, trois tonnes de charbon de moins que les années précédentes.

J. A. CHÉNEVERT, Du Courrier de Sorel.

Clare Bros & Cie.
Preston, Ont.

Messieurs,
Depuis longtemps je voulais avoir un système de chauffage pour ma maison privée. L'an dernier je me suis décidé d'acheter une fournaïse de votre système à air chaud. Je m'en suis servi cet hiver et j'en ai été très satisfait. J'ai brûlé moins de quatre cordes de bois que les années précédentes et j'ai obtenu plus de chaleur.

Ces fournaïses ne coûtent pas cher et j'encourage les gens à s'en procurer.

PIERRE PAUL-HUS, Entrepreneur.
C'est le bon temps de donner votre ordre pour ce système de chauffage, afin qu'il soit prêt pour les premiers froids d'automne.
S'adresser à Sorel, à
PIERRE PAUL-HUS, Agent.
Sorel, 10 août 1905.—6m

L'HON. M. BRODEUR

La nomination de l'hon. M. Brodeur au ministère de la Marine et des Pêcheries, en remplacement du regretté M. Préfontaine, est un fait accompli depuis mercredi.

Cette nomination ne surprend personne. Il y a longtemps que le nom de M. Brodeur était dans toutes les bouches.

M. Brodeur est un ministre actif, intelligent et dévoué.

Le ministère qu'il prend aujourd'hui est très important, surtout depuis que M. Préfontaine a fait entrer sous son contrôle les travaux du fleuve Saint Laurent.

La navigation sur le fleuve, est de plus en plus à l'ordre du jour.

L'hon. M. Brodeur aura de quoi exercer l'activité et le tact qui le distinguent, au département de la Marine. Cette nomination est une des plus populaires, croyons-nous, de toute celles du gouvernement.

Avec l'hon. M. Brodeur au ministère de la Marine et des Pêcheries, la province de Québec voit un de ses représentants occuper une des premières places dans le cabinet, et se réjouit de voir, du même coup, les immenses intérêts de la route du St Laurent, confiés à celui qui est le plus en mesure d'en prendre soin.

Au nom des électeurs de Sorel, de tout ceux du comté et du district de Richelieu, nous offrons à l'hon. ministre nos plus sincères félicitations.

Maison neuve

M. L. O. Grothé a été choisi à l'unanimité, hier soir, comme candidat pour la division Maison-neuve, pour remplacer feu l'hon. M. Préfontaine à la Chambre des Communes. L'élection aura lieu le 23 du courant.

Actualités

L'hon. M. Onimet ayant offert sa démission comme juge de la cour d'Appel, le cabinet l'a acceptée. Le juge Lavergne a été désigné pour lui succéder et il est probable que l'hon. H. Archambault montera sur le banc.

A la réunion du conseil des ministres, le 2 du courant, la date de la session a été fixée au 8 mars, l'honorable Brodeur a été nommé ministre de la Marine et Pêcheries, et l'hon. Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur.

Il est possible qu'à la prochaine session, le gouvernement demande au Parlement de faire un ministère avec le département du solliciteur général et l'hon. Lemieux deviendrait ministre avec portefeuille. De cette manière Québec ne perdra pas un ministère et la Colombie Anglaise obtient celui désiré, le Revenu de l'Intérieur.

STATISTIQUES

L'an dernier il fut expédié de Montréal 2,120,121 boîtes de fromage, 4,622 de plus qu'en 1904, et 274,831 de moins qu'en 1903. Le prix moyen, l'an dernier, a été de 10 1/2 cents la livre, et en 1904 de 8 1/2 cents. Le fromage de l'an dernier a rapporté \$18,629,268; celui de 1904, \$14,379,545. Le nombre de boîtes de fromage fabriquées au Canada, l'an dernier, fut de 2,600,000, évalué à 22 millions.

Le montant du beurre exporté, l'an dernier, a été de \$7,397,392. Il n'y aurait pas de limite dans ce commerce si on pouvait améliorer de façon générale la qualité du beurre. Cependant, en certains cas, le beurre Canadien a obtenu un meilleur prix que le beurre danois.

Les finances provinciales

(De L'Echo de Charlevoix.)

"Quoiqu'en dise le bouillonné de Chambly, les finances provinciales ne sont pas en un aussi mauvais état qu'il a voulu le faire croire à la Chambre. Nous ne savons trop comment M. Perreault sait escamoter les chiffres pour éliminer un sur plus, mais toujours est-il qu'il avertit par l'état imprimé des comptes publics pour l'exercice finissant le 30 juin dernier, que nous avons un excédent de recettes au montant de \$151,665,68.

M. Perreault avait trouvé le moyen de réduire ce chiffre à quelques cents dollars. Et l'"Evènement", le seul organe conservateur français de la province, s'est servi des paroles mal fondées du député de Chambly pour conduire à la banqueroute prochaine, nos affaires provinciales. La règle de tout oppositionniste est de critiquer toujours et sans cesse, les yeux bien fermés et, quelquefois, la conscience de même.

M. Perreault est d'avis que nous devons taire ce surplus afin d'obtenir le remaniement du subside fédéral, argumentant notre grande pauvreté. Le député de Chambly semble oublier que ce n'est pas une charité que nous allons demander au gouvernement fédéral, mais un droit que les provinces ont raison d'obtenir, une réclamation dont la justice la plus élémentaire reconnaît la légitimité sans plaider préalable.

Nous avons un surplus, un surplus respectable, même, et nous sommes d'avis qu'il doit être porté à la connaissance des électeurs de cette province. Ce surplus a été réalisé, grâce à une administration honnête et progressive et en dépit du fait que le gouvernement a été appelé à faire face à plusieurs lourdes dépenses imprévues lors de l'établissement du budget de 1904-1905. Citons, entre autres, les élections générales, les frais de procès criminels, la révision des Statuts, les subventions aux chemins de fer, la construction du Palais de Justice de Sherbrooke. Toutes ces dépenses réunies, s'élevaient à la somme de \$214,291.69."

L'organe conservateur anglais de Montréal est le journal le mieux accrédité de la province, en matière de commerce et de finances, la "Gazette", rend un beau témoignage à la sage administration du gouvernement libéral, à Québec.

Après avoir passé en revue les diverses sources de revenus de la province et constaté leur impossibilité d'expansion pour grossir le budget, le confrère ajoute :

"Les dépenses des douze mois au compte du revenu et au compte du capital, y compris \$123,531 pour le port de Québec se sont montées à \$5,237,185; et, après avoir fait provision pour \$114,924 de fonds d'amortissement, comme dit ci-dessus, après avoir déduit et ajouté les mandats impayés, il est resté un trésor, à reporter à l'exercice en cours, une somme de \$151,665. Le solde reporté de 1904-05 était de \$224,656. C'est un résultat aussi satisfaisant qu'on en ait vu depuis de nombreuses années."

Et le confrère termine en disant : "La ligne de conduite la plus sûre pour un gouvernement, et la plus avantageuse pour la province, est donc de s'en tenir à la politique qui a produit les résultats de l'année dernière. Ils ne sont pas de nature à donner beaucoup de gloire, mais c'est des résultats pratiques, d'affaires que la province a besoin plutôt que la gloire. C'est une minutieuse économie dans la dépense de chaque dollar de son revenu que la situation de Québec demande."

Nouvelles de partout

M. H. A. Ekers, ex-échevin, brasseur, est le nouveau maire de Montréal.

Il a vaincu M. W. E. Doran à une majorité de 4,087 voix.

M. le Dr P.-E. Mount, de Montréal, vient d'être créé, par le roi des Belges, chevalier de l'Ordre de Léopold, dont la fondation remonte à 1832.

Un amendement aux lois sur le mariage au Manitoba, décrète que les filles ne peuvent se marier avant d'avoir atteint l'âge de seize ans. Dans d'autres provinces, la limite d'âge est fixée à quatorze ans. Une déléguée de femmes qui s'est présentée devant le comité de la législation, a raconté l'histoire navrante de jeunes filles enlevées à leurs foyers et induites à épouser des hommes

deux ou trois fois plus âgés qu'elles, puis obligées de laisser leurs petits enfants à la maison pour aller se livrer aux plus rudes travaux.

Un journal de Québec accorde une certaine attention à une histoire invraisemblable. Voici cette légende : un individu qui avait récemment pris la croix de tempérance est entré dans un restaurant et a demandé à boire. Comme on lui faisait remarquer qu'il avait une croix de tempérance sur la basque de son habit, il prit la croix et la plongea dans son verre. Soudain, il fut frappé de paralysie et ne put saisir son verre. Un autre journal a même publié que l'individu en question était mort depuis cette aventure.

A Québec, dimanche dernier, M. et Mme J. N. Gingras ont fêté leurs noces de ferblanc. A cette occasion ils ont reçu un grand nombre de cadeaux.

Les parents et les amis de M. et Mme Gingras s'étaient rendus à leur domicile pour leur offrir leurs meilleurs souhaits et les cadeaux, après quoi ils s'amuserent on ne peut mieux une partie de la nuit.

Mme Gingras est la sœur de notre excellent concitoyen, M. Alfred Mainguy, employé aux magasins de la Cie Richelieu, à Sorel.

Nous nous joignons aux amis des heureux époux pour leur souhaiter de couler encore de nombreuses et heureuses années.

On sait que les médecins cherchent un remède efficace au mal de mer. Une ligue s'est même fondue dans le but de combattre ce mal et à l'occasion du grand concours médical de Lisbonne, en avril prochain, elle affrètera un bateau qui partira de Hambourg, passera à Anvers, Douvres, Cherbourg et Pauillac, et sur lequel on compte réunir au moins six cents médecins. Sur le bateau seront essayés tous les traitements qui ont été envoyés à la ligue, et il en est plus de cent, en même temps qu'on montrera aux médecins la manière de soigner les malades. Un Congrès et une exposition contre le mal de mer auront lieu sur le bateau.

Si les recherches aboutissent, voilà un Congrès qui fera bien des heureux, même parmi les mariés de profession. Car elle est authentique, autant que vaudevillesque, l'histoire de cet amiral anglais qui eut, jusqu'à sa mort, des crises telles de mal de mer qu'il ne pouvait, certains jours, paraître sur le pont...

Le congrès des mineurs de charbon s'est ajourné, vendredi dernier, à Indianapolis, sans avoir obtenu des compagnies ce qu'il en attendait, c'est-à-dire des concessions relatives aux gages et à la journée de travail.

Les mineurs demandaient surtout une augmentation de gages. Or, les compagnies refusent de l'accorder. La question en est là.

Le président des United Mine Workers, M. John Mitchell, a conseillé aux délégués du congrès de rentrer chez eux avec la ferme intention de créer un fonds de guerre, en vue de la grève qui éclatera dans les charbonnages, le 1er avril prochain, si, d'ici là, les compagnies ne manifestent pas l'intention d'accorder à leurs employés l'augmentation de gages demandée.

La grève affecterait directement 550,000 mineurs syndiqués, dans toutes les régions des Etats-Unis.

On dit que le président Roosevelt et la Civic Federation vont prendre la chose en main, afin d'amener une entente entre les parties intéressées.

Cartes Postales Illustrées

Nous publions ci-dessous copie d'une lettre circulaire aux maîtres de poste, émanée du Ministère des Postes, le 22 janvier 1906, pour mettre le public en garde contre l'abus y mentionné :

Ministère des Postes, Canada : Ottawa, le 22 Janvier 1906

CIRCULAIRE AUX MAITRES DE POSTE

Cartes postales illustrées vulgaires et suggestives

L'on doit exclure des malles non-seulement les cartes-postales illustrées indécentes, mais aussi les cartes-postales illustrées grossièrement, vulgaires et suggestives.

Les cartes-postales vulgaires et suggestives doivent être envoyées au bureau des rebuts le plus rapproché; mais les cartes-postales indécentes doivent être envoyées à l'Inspecteur des Postes de la divi-

sion, avec renseignements quant au nom de l'envoyeur, si ce nom est connu au bureau de poste.

L'on doit ajouter que les autorités criminelles des différentes provinces ont donné l'assurance au ministère des postes, que des mesures seraient prises pour prévenir la fabrication ou la vente de ces cartes, et ce département co-opèrera en empêchant autant que possible leur transmission par la poste.

(Signé) R. M. COULTER, Sous-Ministre des Postes

Le meurtrier de Vandal

Mme Léonore Vandal, de St Simon, Qué., est en ce moment de passage à Fall River, afin de régler quelques affaires ayant rapport à la succession de son fils, feu Gaspard Oswald Vandal, qui mourut si tragiquement il y a déjà quelques années.

Dans quelques jours on verra dans les journaux une annonce officielle donnée par Mme Vandal, et par laquelle elle offrira la somme de \$2,000 à quiconque trouvera le meurtrier de son fils. Ce meurtrier n'a jamais été trouvé et après une longue attente, on renouvellera d'efforts afin de pouvoir le trouver.

Ce fut vers 10 heures 45, le samedi soir, 20 décembre 1902, que feu Gaspard O. Vandal fut trouvé le crâne ouvert, à peu de distance de sa demeure. Il avait encore un souffle de vie lorsqu'on le transporta chez lui, où malgré les soins et la science des médecins appelés à son secours. Il mourut dans le cours de la nuit. La police ne fut notifiée de cette affaire que vers les 5 heures du matin, et malgré une enquête faite alors, le meurtrier est toujours resté inconnu. On a constaté que l'assassin s'était servi d'un bâton, afin d'accomplir son œuvre.

M. Vandal était un épicier de la partie sud-est de Fall River. Il était âgé de 32 ans, et malgré son jeune âge, il était parvenu à s'amasser une fortune assez ronde.

On croit qu'il avait une assez forte somme d'argent sur sa personne, lorsqu'il fut victime du lâche attentat.

Vandal avait épousé, trois mois avant sa mort, Mlle Albertine Latraverse, de Sorel.

Elle demeure actuellement à St Roch de Richelieu, chez son frère, le Rév. M. Latraverse.

Ingénieurs civils

A un banquet à l'hôtel Russell, à Ottawa, mardi soir, l'hon. Chas. S. Hyman a adressé la parole à plus de soixante ingénieurs du département des Travaux publics. Ce fut un banquet remarquable et les questions traitées étaient d'importance nationale. C'est à M. Hyman que revient l'idée de rassembler, de toutes les parties du Canada, d'Halifax à Vancouver, les officiers en charge des différentes parties des travaux publics, afin de discuter ensemble les besoins de leurs départements et de pouvoir ainsi connaître la politique à suivre l'année suivante.

Portant la santé de ses hôtes l'hon. M. Hyman reconnut hautement les services dévoués et effectifs qui lui sont rendus par M. A. Gobeil, son député-ministre et M. Lafleur, I. C. L'hon. Hyman a aussi fait connaître son intention de placer le département des ingénieurs sur une meilleure base de salaires.

Terre à Vendre

Une terre de deux arpents et sept perches de largeur par 40 arpents de profondeur, avec magnifique maison en briques, granges, remises, écuries, etc., le tout situé à un mille de la ville, sur le chemin de Ste Anne, sur le bord du fleuve.

En face de la maison, il y a un magnifique parterre avec de belles plantations, consistant en une couple de cent plaques qui forme une jolie petite sucrerie.

La maison et le parterre seront vendus à part de la terre si on le désire, ou le tout ensemble.

Cette propriété est en vente en raison de la mort du propriétaire.

S'adresser à Lt.-Col. ED. PAUL, Ste-Anne de Sorel.

8 Fév. 1906.—1m

Reins malades

Signifient des endoloris et douleurs vives qui rendent la vie presque insupportable.

Un dos douloureux, brisé, des douleurs vives, perçantes—c'est là le mal de reins. Les reins sont réellement un filtre spongieux—un filtre humain pour extirper les poisons du corps. Mais les reins malades, faibles ne peuvent filtrer convenablement le sang: Les délicats filtres humains deviennent obstrués par les impuretés et le poison reste dans l'organisme et cause les maux de dos, maux de tête, rhumatisme, hydropisie et inflammation fatales. Les Pilules Roses du Dr Williams sont l'unique remède certain pour les reins malades. Elles font un sang nouveau et riche qui les purifie et leur donne la force de faire leur travail. Les Pilules Roses du Dr Williams mettent les reins en bon état et rendent forts et bien les dos faibles et douloureux. M. George Johnson, du village d'Ohio, N. E., dit :—"Mon fils, maintenant âgé de dix-huit ans, souffrait du mal de reins et de grandes douleurs au dos, qui lui faisaient passer de nombreuses nuits sans sommeil. Nous essayâmes plusieurs remèdes, mais ça ne lui fit aucun bien et il devint si faible qu'il ne pouvait faire le travail qui incombe à tout jeune garçon sur une ferme. On nous conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et ce fut le dernier remède qui atteignit la cause du mal. Il prit les pilules pendant une couple de mois à l'expiration desquels tous les symptômes du mal avaient disparu, et il était en aussi bonne santé que tout garçon de son âge. Je suis convaincu que les Pilules Roses du Dr Williams guériront le mal de reins sous ses formes les plus graves".

Les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau, riche. De cette façon elles vont à la racine de l'anémie, de l'indigestion, du mal de reins, de la maladie du foie, de l'érysipèle, des maladies cutanées, de la névralgie, de la danse de Saint Guy et des maux spéciaux des filles qui profitent et des femmes dont la santé dépend de la richesse et de la régularité de leur sang. Les véritables pilules portent le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte, et on peut les avoir chez tous les marchands ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau, riche. De cette façon elles vont à la racine de l'anémie, de l'indigestion, du mal de reins, de la maladie du foie, de l'érysipèle, des maladies cutanées, de la névralgie, de la danse de Saint Guy et des maux spéciaux des filles qui profitent et des femmes dont la santé dépend de la richesse et de la régularité de leur sang. Les véritables pilules portent le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte, et on peut les avoir chez tous les marchands ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau, riche. De cette façon elles vont à la racine de l'anémie, de l'indigestion, du mal de reins, de la maladie du foie, de l'érysipèle, des maladies cutanées, de la névralgie, de la danse de Saint Guy et des maux spéciaux des filles qui profitent et des femmes dont la santé dépend de la richesse et de la régularité de leur sang. Les véritables pilules portent le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte, et on peut les avoir chez tous les marchands ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau, riche. De cette façon elles vont à la racine de l'anémie, de l'indigestion, du mal de reins, de la maladie du foie, de l'érysipèle, des maladies cutanées, de la névralgie, de la danse de Saint Guy et des maux spéciaux des filles qui profitent et des femmes dont la santé dépend de la richesse et de la régularité de leur sang. Les véritables pilules portent le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte, et on peut les avoir chez tous les marchands ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Pierreville

Séance dramatique et musicale chez les Abénakis, dimanche et lundi, le 4 et 5 courant, par les élèves du convent St-Joseph, Abénakis, sous l'habile direction des Révérends Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa. On a donné deux brillantes soirées en présence de la Tribu et des notables de Pierreville et de St-François du Lac. Les Révérends Désiètes, curé de St Elphège; Edge, curé de Pierreville-Mills; Jeanne, coadjuteur du curé Buisson, de St François; Lemire, vicaire de Pierreville; s'étaient joints au missionnaire pour rehausser l'éclat de cette fête. Bienfaiteurs et amis de la maison furent agréablement surpris de constater les progrès marqués qui s'opèrent chez la jeunesse abénakise, surtout depuis que le gouvernement Laurier a autorisé une mission de religieuses au sein de la Tribu.

La tragédie intitulée *Une goutte de sang*, drame en un acte, reproduisant une des scènes les plus sanglantes des persécutions au deuxième siècle de l'Eglise, sous Domitien, fut représentée avec force et intelligence. On y voyait des enfants de 10 à 12 ans, remplir des rôles d'hommes faits. Trois magnifiques cantates: *Soyez les bienvenus*; *Le moulin*; et *Bonsoir* furent admirablement rendus par une vingtaine de belles voix abénakises. Les duos de pianos, violons et mandolines charmèrent les auditeurs.

Les familles Wawanolet, Laurent, Obumsawin, DeGonzague, Msadoques, Panadis et Portneuf étaient représentées par leurs enfants. Les vieux Abénakis se coudoyaient en s'exclamant ! Kamozie Kooleigan ! En langage Canadien, "que c'est beau !" Bref, ce fut un vrai succès, et on se demande si, aux Jours-Gras, le public amateur ne serait pas appelé par hasard à jouir encore de ces gracieuses et intéressantes représentations.

UN AMATEUR

A SOREL

Le Rév. M. DeGonzague était à Sorel, hier, chez M. Chênevert.

M. Michel Larochelle, avocat, de Montréal, était en ville mercredi, pour affaires professionnelles.

La cour supérieure a siégé toute la semaine, sous la présidence de Sa Seigneurie le juge Charbonneau.

M. Alx. Larochelle, de la Banque d'Epargnes, de Montréal, était en ville, en visite chez des amis, au commencement de la semaine.

Tous les Sports qui veulent s'occuper de base-ball durant l'été prochain, sont invités de se réunir en assemblée, le 12 du courant, à 8 hrs., à l'hôtel de M. Napoléon Latraverse.

On annonce pour le 12 du courant, le mariage de Mlle Annette Chappelaine, fille de feu le notaire W. H. Chappelaine, avec M. L. P. Tremblay, secrétaire-trésorier de la compagnie Beauchemin et Fils, de cette ville.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie Richelieu aura lieu aux bureaux, à Montréal, lundi le 19 février 1906, à midi, pour la réception des rapports, élection des officiers et affaires générales.

La fête annuelle de l'Union St-Joseph et St-Michel, qui se célèbre généralement le jour de l'ouverture du bazar, a été remise au dimanche 18 février. On espère que Mgr Bernard pourra venir à Sorel ce jour-là, et rehausser par sa présence l'éclat de cette fête.

Nous apprenons que le Rév. M. W. Seaborn, pasteur anglican, de cette ville, est dangereusement malade, depuis quelques jours. Il est sous les soins de son fils, le Dr Edwin Seaborn, de London, Ont., et du Dr H. M. Pontbriand, de cette ville.

M. Turgeon, mécanicien-dentiste, a le plaisir d'annoncer au public Sorelois, que le Dr Troutbeck, dentiste, de Montréal, ouvrira un bureau à Sorel, d'ici à quelques jours, au coin des rues Roi et Augusta, en face du marché, maison Sénécal.

Tout fait prévoir que le sacre de Mgr Bernard donnera lieu à une fête sans précédent à St-Hyacinthe. De nombreuses invitations ont été envoyées, et un nombre considérable de réponses sont arrivées à l'évêché, avec promesse d'assister au sacre.

Il fait un froid de loup depuis samedi dernier. Le thermomètre a descendu jusqu'à 30 en bas de zéro. Partout aux Etats-Unis il fait aussi froid qu'ici. Au Yukon le thermomètre est descendu jusqu'à 80 au-dessous de zéro. A Dawson, le 23, le froid était de 73 au-dessous de zéro. On a suspendu le service de diligence entre White Horse et Dawson, parce que les poumons des chevaux ne pouvaient résister au froid.

Frank (François) Gauthier, mort il y a quelque temps, à Kendall, Montana, et dont on demandait des nouvelles de sa famille, était de Sorel. Il était le fils de feu M. Noël Gauthier, cultivateur, de la paroisse de Sorel. En 1871 il était au collège ici. Il est parti depuis ce temps-là, et on n'en avait plus entendu parler jusqu'à sa mort.

Un de ses frères, Noël, demeure sur la terre de son père, à Ste Victoire, comté de Richelieu.

Une partie de whist comparé a eu lieu au Club Nautique, jeudi dernier, le 1er février, entre MM. J. A. Thérien et R. B. McDunnough, d'un côté, et M. M. Alfred Guévremont, N. P., et J. A. Paulet, de l'autre.

La partie a été très intéressante et s'est terminée le même soir. Le résultat des 48 parties jouées a donné 63 points à M. J. A. Thérien et R. McDunnough, et 52 points à M. Alfred Guévremont et J. A. Paulet.

M. McDunnough et Thérien sont donc les heureux vainqueurs et restent les champions du whist à Sorel.

Déjà un nombre considérable de sièges réservés sont retenus pour le concert de Mme ALBANI, qui aura lieu à Sorel, le 21 mars prochain.

Les sièges réservés se vendent UNE PIASTRE, et vous pouvez les retenir dès à présent en vous adressant à M. J. A. Chênevert.

Le Révd Père G. Français, supérieur général de la Congrégation Ste-Croix, est arrivé ce matin au Collège du Sacré-Cœur, en visite régulière de sa communauté. Il est accompagné des Révds Pères Morissey, Léonard, supérieur du collège de St Oésaire, du Révd Père Michel, supérieur du collège de St Aimé.

Tout le personnel du collège du Sacré-Cœur, faufile en tête, et les élèves se sont rendus à la gare pour recevoir le Révd Père.

A LOUER,

MAISONS, MAGASINS, BUREAU et BOULIQUE à louer, dans le centre des affaires. Aussi lots à bâtir.

S'adresser à
CAPT. A. JOHNSTON,
49 Rue Prince,
Parc Royal, Sorel.
9 Fév. 1906.—1m

Dimanche prochain, aura lieu à Berthier, une grande partie de Hockey, entre le Club du Collège St Joseph de Berthier et l'Union de Sorel.

L'Union se compose des joueurs suivants :

L. Bateau, Bat., E. Latraverse point., G. Blais, cover; L. Paulet, forward; Jos. Desjardins, forward; Frs. Pontbriand, forward; O. Lachapelle, forward.

La partie commencera à une heure et demie p.m.

Avis aux amateurs.

Les journaux de Montréal nous apportent la nouvelle que notre concitoyen M. le Dr Latraverse a été appelé à présider la convention des Artisans Canadiens-Français, qui a tenu ses assises dans la métropole, lundi et mardi de cette semaine.

Nous félicitons chaleureusement notre ami de la marque de confiance dont il a été l'objet en cette solennelle circonstance.

C'est un juste tribut d'hommage rendu à ce vieux mutualiste, qui a contribué si puissamment à l'organisation et au développement des sociétés de bienfaisance, qui ont pris naissance dans notre ville depuis un quart de siècle.

La Presse d'hier dit que l'un des principaux intéressés dans le Rutland, a déclaré hier matin, qu'il est tout probable que le "Delaware & Hudson" est déjà le propriétaire du "Quebec Southern Ry".

La déclaration officielle en serait faite dans quelques jours.

Ce qui me porte à croire que j'ai raison, a déclaré l'intéressé, c'est que depuis quelque temps, les travaux qu'a entrepris la compagnie du "Quebec Southern," sont exécutés par les employés du "Delaware & Hudson."

Le "South Shore Railway" passerait également entre les mains de la même compagnie, puisque ses intérêts sont intimement liés à ceux du "Quebec Southern."

Les directeurs de la société d'Agriculture du comté de Richelieu ont tenu une assemblée, au Carleton, vendredi dernier, concernant l'exposition du comté, qui doit avoir lieu l'automne prochain. L'année dernière cette exposition a eu lieu à St Aimé. Or, cette année il faut travailler pour l'avoir à Sorel. Sur des représentations faites aux directeurs de la société d'agriculture, par quelques citoyens de cette ville, l'assemblée a été remise à une huitaine, pour voir s'il n'y aurait pas moyen de retenir ce concours pour Sorel, le chef-lieu du district. Ça serait un grand avantage pour les marchands, les hôteliers, les charretiers, et pour tous les gens d'affaires, vu qu'il viendrait plusieurs milliers d'étrangers ici durant ces deux jours.

Une importante assemblée des marguilliers anciens et nouveaux a eu lieu dimanche après la messe. Il y a été question de la construction d'une église; mais finalement il a été décidé de n'en rien faire pour le mo-

ment du moins. MM. les marguilliers ont cru qu'il serait possible d'agrandir l'église actuelle considérablement en prolongeant la façade d'une quarantaine de pieds et en exhausant les longs-pans d'une vingtaine de pieds, ce qui permettrait la construction de nouvelles galeries.

Ces travaux ne coûteraient pas une somme énorme et pourraient être exécutés sans qu'il fût besoin de faire de répartition. Un architecte sera incessamment consulté à cet effet, et les travaux commenceront très prochainement. Le terrain que la fabrique a acheté en vue de la construction d'une nouvelle église, non loin de la vieille chapelle de la société St-Michel et St-Joseph sera mis en vente. Les affaires de la fabrique sont dans un excellent état. Elles accusent un surplus de plusieurs milliers de dollars.

C'est dimanche prochain, après vêpres, que s'ouvrira le bazar au profit de l'hôpital. Le soir, à 6 heures, il y aura grand banquet des membres de la Congrégation des Hommes.

Nous n'avons aucun doute que la population de Sorel se montrera aussi généreuse cette année que les années passées.

Nous publions ci-dessous le programme officiel de ce Bazar :
Dimanche, 11 Février, ouverture à 3 hrs p. m. Le soir, banquet des Congréganistes.

Lundi, 12.—Le soir, grandes attractions.

Mardi, 13.—Banquet des citoyens, sous le patronage de M. le maire.

Mercredi, 14.—Banquet des employés du Département de la Marine et des Pêcheries, sous le patronage de M. J. G. Desbarats.

Judi, 15.—Le midi, banquet des enfants, sous le patronage des Dames de charité. Le soir, à 8 hrs., banquet des employés de la Cie du Richelieu, sous le patronage du président, R. Forget, Ecr., M. P.

Vendredi, 16.—Attraction. Séance par les élèves du Collège Sacré-Cœur.

Samedi, 17.—Pas de bazar

Dimanche, 18.—Banquet des membres de l'Union St Joseph de St Michel, sous le patronage de M. le chanoine J. C. Bernard.

Lundi, 19.—Banquet des Enfants de Marie.

Mardi, 20.—Clôture du Bazar. Avec un pareil programme, des tables chargées d'articles riches, pour raffe, et la présence de centaines de Dames et Diles très aimables, personne ne peut résister à l'invitation d'aller encourager cette bonne œuvre.

PAROISSE DE SOREL

A l'assemblée annuelle des actionnaires et des patrons de la fabrique de beurre et de fromage de notre paroisse, celle-ci a élu ses officiers pour 1906.

Directeurs des actionnaires : MM. Narcisse Rajotte, J. B. Lemoine, Simon Cournoyer, Narcisse Larochelle, fils de P., et Félix Lamothe.

Président : J. B. Lemoine; vice-président, Narcisse Rajotte; gérant, Nacisse Larochelle, fils de P.; secrétaire-trésorier, C. J. C. Wurtele, avocat.

Directeurs des patrons : MM. Nazaire Pelletier, Olivier Caplette, et Pierre Cournoyer. Tout s'est passé à l'unanimité.

Des discours sur l'industrie laitière ont été prononcés par l'ex-président, M. Edward Tucker, qui remplissait cette charge depuis 13 ans, et M. C. J. C. Wurtele, avocat et sec.-trés. Toutes les personnes présentes ont écouté les orateurs avec attention. Espérons qu'ils mettront leurs sages conseils en pratique.

Le fabricant, M. Sergius Salvail, qui a été félicité pour la supériorité de ses produits, a aussi fait quelques remarques qui ont été fort goûtées.

—On est actuellement à faire la récolte de glace pour la saison 1906.

ST-ROBERT

Cinquième rapport de la fromagerie de Picoudi, St Robert, 1905.

Adéland Parent, fils Alex. président. Geo. St Germain, secrétaire. Adéland Frappier, Prop. Directeurs :—MM. Louis St-Germain, Jos. Desrosiers, fils Jos., Jean Salvas, Dieuonné Capistran, Pierre Salvas, Darni-

neault Maclure.

Total du lait reçu durant la saison, 812,062 lbs. Ayant rapporté 73,780 lbs fromage et 10,432 lbs beurre.

Total d'argent \$9,065.71
Fabrication 1,252.04
Profits nets aux patrons 7,813.67
Moyenne payée par 100 096.22

Prisque Pélouin, président; Directeurs :—Jos Pouliot, Ed. Proulx, Adél. Parent, Louis Allard, Geo. St Germain, fils, Jos. Parent.

Geo. St Germain, secrétaire, Ad. Frappier, fabricant.

YAMASKA

M. Arthur Charland a été réélu maire de la municipalité du village de St-Michel d'Yamaska, à la session régulière de ce mois, et M. Jean-Baptiste Varrieur, de nouveau, a été choisi comme pro-maire. Les conseillers élus cette année sont MM. Joseph Bergeron et Pierre Salvas.

—Le notaire Charles Rivest a été réengagé pour l'année comme secrétaire-trésorier.

ST GUILLAUME DUPTON

Dimanche, 28 janvier, M. Wm Parent et Mme Wm Parent, née Marie Louise Boivin, célébraient l'anniversaire de leur 25e années de mariage. A cette occasion, les six frères de M. Parent se sont réunis auprès de lui, l'aîné, pour lui offrir leurs bons souhaits et de riches cadeaux.

De nombreux amis se sont joints aux parents pour offrir à M. et Mme Parent, leurs félicitations et leurs souhaits sincères, ainsi que de nombreux cadeaux. Une magnifique adresse fut présentée à M. et Mme Parent, à laquelle ils répondirent tous deux en termes éloquentes et émus. Ils invitèrent ensuite les amis présents à s'amuser en leur compagnie. Il y eut chant, musique et divertissements variés. M. et Mme Parent prouvèrent une fois de plus la bienveillance et la courtoisie qui leur sont propres, en procurant aux amis tout le plaisir d'une fête comme l'a été celle de leurs noces d'argent. Tous se sont retirés à une heure très avancée de la nuit, emportant avec eux le plus intime souvenir de cette agréable réunion.

Étaient présentes les personnes dont les noms suivent :

M. et Mme Elie Boivin, Napierreville; M. et Mme Elise Parent, St Germain; MM. Cyrien Parent, Rougemont; Omer Parent, Sorel; J. D. Parent, Berthierville; Adolphe Parent, Berthierville; Ludger Parent, L'Assomption; M. et Mme Louis Lavallée; M. et Mme Ephrem Sylvestre; M. et Mme Joseph Lambert; M. et Mme David Frigault; M. et Mme Notaire Touzin; M. et Mme Notaire Vanasse; M. et Mme Docteur Melançon; M. et Mme Victor Lusignan; M. et Mme Conrad Biron; M. et Mme Hector Biron; M. et Mme Zotique Melançon; M. et Mme Elphège Maher; M. et Mme Léonidas Melançon, Fall-River; mesdemoiselles Rose-Alphie Frigault; Léa Bisson; Ovide Lavallée; Berthe Amiot; Cléopée Parent; Berthe Parent; Bernadette Parent; Antoinette Parent; messieurs Philippe Parent; Arthur Vincent; Arsène Lavallée; Existe Milette; Laurent Parent.

ST CUTHBERT

Un très joli mariage avait lieu le 30 janvier, dernier, à St-Cuthbert. M. Arthur Denis, fils de M. Paul Denis, condinait à l'autel Mlle Albertine Laferrière, fille de M. Louis Laferrière, tous deux de cette localité. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Louis Gervais et Mlle M. Laferrière. Les époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Les nouveaux époux sont partis en voyages de nocces.

ST-ROBERT

Un très joli mariage avait lieu le 30 janvier, dernier, à St-Cuthbert. M. Arthur Denis, fils de M. Paul Denis, condinait à l'autel Mlle Albertine Laferrière, fille de M. Louis Laferrière, tous deux de cette localité. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Louis Gervais et Mlle M. Laferrière. Les époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Les nouveaux époux sont partis en voyages de nocces.

Un très joli mariage avait lieu le 30 janvier, dernier, à St-Cuthbert. M. Arthur Denis, fils de M. Paul Denis, condinait à l'autel Mlle Albertine Laferrière, fille de M. Louis Laferrière, tous deux de cette localité. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Louis Gervais et Mlle M. Laferrière. Les époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Les nouveaux époux sont partis en voyages de nocces.

POUR VOUS

Le D.L. Emulsion.
Preise à temps guérira les pires cas de Rhumes, Bronchites, Asthme ou irritation chronique de la gorge et des poumons.
un fort compte de médecine.
manque de confort.
des gages.

Le D.L. Emulsion.
Preise à temps guérira les pires cas de Rhumes, Bronchites, Asthme ou irritation chronique de la gorge et des poumons.
un fort compte de médecine.
manque de confort.
des gages.

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 12 février 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un hôtel des postes, à Montmagny, Qué., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour hôtel des Postes, Montmagny".

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission en s'adressant à ce ministère et à H. de Lotinville, écr., Montmagny, Qué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui auront été libellées sur les imprimés fournis par le ministère à cette fin et portant la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise, ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés, sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 24 janvier 1906.—2i

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

DISTRICT DE JOLIETTE }
COMTÉ DE BERTHIER }
COUR DE CIRCUIT

Dans et pour le Comté de Berthier.
No 2546

John Bostwick, Ecr, Seigneur de la ville de Berthier, Dame Georgina Bostwick, épouse séparée quant aux biens de James W. Hanson, Lieutenant-Colonel, et le dit Hanson pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, tous deux de la ville de Berthier; Albert Ross Cuthbert, surintendant de la police montée du Nord-Ouest, de Pincher Creek, dans les territoires du Nord-Ouest du Canada, Dame Jane Cuthbert, de la Cité de Winnipeg, Province de Winnipeg, épouse séparée de biens de J. R. Rowan, commis de la Cité de Winnipeg, et le dit J. R. Rowan, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes. Et Dame Julia Cuthbert, de la Cité de London, Ontario, épouse séparée de biens de Arthur Skelton, comptable du même lieu, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes.

Demandeurs, Alexis Allard, de la paroisse de Ste Elisabeth, dans le comté de Joliette, district de Joliette.

Défendeur, M. A. L. AUBIN, Greffier de la Cour de Circuit.

V. ALLARD, Procureur des Demandeurs, Berthier, 2 Fév. 1906.—2i

FEMMES RADIANTES

La gloire et la satisfaction que donne la beauté d'une femme ne sont connues que de celles qui ont les avantages illimités d'une bonne santé. Aucune femme faible ne peut être heureuse ou voir de la moitié de sa plaisirs de la vie. Joux pâles, yeux enfoncés, nerfs épuisés, tout cela témoigne d'une lutte terrible. Ce qu'il faut aux femmes faibles c'est du Ferrozone; il renouvelle, restaure et ravive instantanément—c'est le remède de la femme, voilà pourquoi, le Ferrozone rend les femmes fortes, massives et belles, parce qu'il contient des quantités de nourriture dont celle qui forme les muscles, les tendons, les os et les nerfs.

Du sang riche circule dans le corps donnant de belles couleurs de la bonne humeur, la vraie force des femmes. Avec 50c on achète une boîte de Ferrozone dans toutes les pharmacies.

Est maintenant donné que le Conseil de la Corporation de la Cité de Sorel, en séance régulière, vendredi, le SEIZE FEVRIER courant, (1906) à sept heure et trente minutes p. m., procédera à considérer, entendre et déterminer, sur tous Certificat en faveur de licences d'hôtels, qui seront soumis alors avec les formalités accomplies, et le délai de dépôt dûment rempli selon la loi.

JOHN GEO. CREBASSA, jr.
Greffier de la Cité.

Hôtel-de-Ville,
Sorel, 30 Janvier 1906.—2i

Bonheur conjugal
—Es-tu heureuse dans ton ménage?
—Oh! ma chère, mon mari est parfait. Il part le matin de bonne heure, il emporte son déjeuner, il ne revient que tard... Je suis aussi tranquille, que si j'étais veuve!

REMINGTON
TYPEWRITERS.
Aussi machines à écrire d'occasion, des autres manufactures. Agents actifs demandés.
SPACKMAN & ARDRELL,
40, RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.

SAISON 1906

Nous avons en stock le plus grand choix de la ville, en fait de marchandises de toutes sortes.

Inutile de spécifier aucune ligne, parce que nous avons les magasins les mieux assortis.

Nous vous invitons de vouloir bien venir visiter nos magasins, car nous avons pour les fêtes un très grand choix de marchandises de fantaisie.

Visitez nos Départements, pour vous convaincre de nos BAS PRIX.

DEPARTEMENT POUR HOMMES, Une spécialité.
DEPARTEMENT POUR DAMES, Un très grand choix.
DEPARTEMENT DE HARDES FATTES, Le plus considérable de la ville.
DEPARTEMENT DE VAISSELLE, Une grande variété.
DEPARTEMENT DES JOUETS, Vous en aurez pour tout le gré.
DEPARTEMENT DES MEUBLES, Nous défions toutes compétitions.

JUGEZ PAR VOUS MEME

Tout le mois de Décembre nous aurons le plaisir de vous satisfaire par les marchandises offertes dans tous nos Départements.

Le plus grand magasin de la ville de Sorel.

C. O. Paradis.

4 pour cent d'escompte—UN SEUL PRIX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Richelieu,
COUR DE CIRCUIT

Le sixième jour de février mil neuf cent six.

(En Vacance).
John Beattie, marchand et James L. Rankin agent d'affaires, tous deux des Cité et District de Montréal, es-

qualité, de fidei-commissaires (trustees) dûment nommés aux enfants issus du mariage de John Rankin, Ecuier, marchand du même lieu, et Dame Louisa Sophia Campbell Wurtele, son épouse.

Demandeurs, es-qualité.
Ludger Lemoine, Cultivateur, de la paroisse de Ste Victoire, dans le district de Richelieu.

Défendeur.
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

CARDIN & DEGRANDPRÉ,
S. G. C.

C. J. C. WURTELE,
avocat des Demandeurs,
es qualité.



Avis Public

Est maintenant donné que le Conseil de la Corporation de la Cité de Sorel, en séance régulière, vendredi, le SEIZE FEVRIER courant, (1906) à sept heure et trente minutes p. m., procédera à considérer, entendre et déterminer, sur tous Certificat en faveur de licences d'hôtels, qui seront soumis alors avec les formalités accomplies, et le délai de dépôt dûment rempli selon la loi.

JOHN GEO. CREBASSA, jr.
Greffier de la Cité.

Hôtel-de-Ville,
Sorel, 30 Janvier 1906.—2i

Bonheur conjugal
—Es-tu heureuse dans ton ménage?
—Oh! ma chère, mon mari est parfait. Il part le matin de bonne heure, il emporte son déjeuner, il ne revient que tard... Je suis aussi tranquille, que si j'étais veuve!

MAGASIN UP TO DATE.

Si vous voulez des bons Vins, Bière et Porter canadien ou anglais, les bons Brandy, Gin, Rye, Liqueurs canadiennes et françaises, Eau Gazeuse, Ginger Ale, Sodas, Cidre, Allez au Magasin CHAGNON.

Pour vos Thé, Café, Amandes et Raisins de toutes sortes, Pommes, Oranges, allez au magasin CHAGNON.

Cigares, Cigarettes, Tabacs de toutes sortes, Pipes, etc. Allez au Magasin CHAGNON.

Pour des Biscuits, Crackers, Suceries à la livre, en boîtes, Chocolats, etc., tout cela est

EN VENTE CHEZ

F. N. CHAGNON,
MARCHAND,
Sorel, P. Q.

Bell Tel. No 71,
1er Déc. 1905.—a

JOS. RIVET.

MANUFACTURIER DE

Ginger All,
Soda plain,
Soda Creme,
Cidre, etc.

EAU MINÉRALE

EAU DE JAVELLE.

Ordres remplis promptement et rendus à domicile.

48 Rue Augusta.—Sorel.

12 janvier 1906.—a

Nouvelle Hesse pour les Abatis

7 Bouts de 12 po.—Descente 60 lbs.

Dessin enregistré à Ottawa en 1903

Cette hesse est faite spécialement pour aller dans les terres nouvelles et à travers les souches, elle résistera partout, tous ans aussi des Charrues pour la terre nouvelle.

Bons agents demandés partout.

A. Belanger
MORDEGNAY-QUEBEC

26 Mai 1906.—a

On a besoin d'un homme pour mener une voiture de commerce et faire la livraison des marchandises dans la ville.

S'adresser à

A. C. TREMPÉ, Sorel.

1er déc. 1905.—jno

ÊTES VOUS BILIEUX !

Aucun autre remède n'est plus prompt et plus agréable que Dr Hamilton's Pills. N'importe où vous allez, vous entendez parler des grandes guérisons qu'elles opèrent. Écrivant d'Ottawa, Mme M. E. Legere, dit : pour les personnes sujettes à la bile et au mal de tête, je crois qu'il n'y a pas de remède comparable à Dr Hamilton's Pills. Dans le temps, j'avais des attaques de bile presque chaque mois. Je fis usage de Dr Hamilton's Pills et j'en obtins de grands résultats. Mon estomac a été remis en bon ordre et ma santé beaucoup améliorée. Il n'y a pas de meilleur remède pour hommes, femmes et enfants. Essayez Dr Hamilton's Pills, 25c par boîte ou cinq boîtes pour \$1. chez tous les droguistes.

LA CIGARETTE

—Avez-vous une allumette, rien qu'une, vous ?
 —Pourquoi me demandez-vous cela, mon enfant et d'une façon si peu polie ?
 —J'en voudrais une pour allumer ma cigarette.
 —Votre cigarette ? Vous fumez déjà ?
 —Je fume depuis longtemps !
 —Quel âge avez-vous ?
 —J'ai neuf ans.
 —Et vous fumez... depuis longtemps ? Je suppose que vous faites ici illusion à votre première pipe, c'est-à-dire à votre suce ?
 —Avez-vous une allumette ?
 —Oui, mon bébé, mais je me croirais bien coupable si je vous aidais, même directement à détruire ce qui vous reste de force et de santé.
 —J'en trouverai bien ailleurs.
 —Tant pis ! Que draient vos parents s'ils savaient que vous fumez ?
 —Ils le savent car je fume tous les jours chez nous.
 —Et ils vous laissent faire ?
 —Comme de raison ?
 Et le gamin, regardant son interlocuteur d'un air de mépris, fait demi-tour à droite et accoste un autre passant qui lui donne ce qu'il demande. Puis il s'en va, fier comme un mousquetaire de la reine, au milieu d'un nuage de fumée.

Triste, triste, plus triste qu'on ne le pense généralement.
 Fumeur moi-même, je ferais tirer à mes dépens si je déclarais la guerre au tabac.

Arrivé à un certain âge, on ne change plus facilement ses habitudes bonnes ou mauvaises. Après avoir appris à fumer, par esprit d'imitation, pour vous comme les autres, on en arrive à ne plus savoir se passer de la pipe, ou cigare ou de la cigarette. On fume le matin, même à jeun—ce qui est doublement nuisible—on fume tout au long du jour on en arrive à se lever la nuit pour fumer.

Aujourd'hui le règne de la pipe est devenu universel. "Le monde fume" comme a dit un poète.
 Eh bien ! laissons le fumeur, puisqu'on cela lui fait plaisir de consacrer chaque année une grande partie de ses revenus à la satisfaction d'un besoin factice.

Mais, de grâce, parents qui me lisez, empêchez donc, par tous les moyens en votre pouvoir, empêchez vos montards de fumer ! Et, si par malheur vous avez fermé les yeux jusqu'à ce jour, ouvrez-les au plus tôt, réparez votre faute et ne chargez pas votre conscience d'un délit que les lois humaines devraient punir sévèrement.

Car, ne l'oubliez pas, si les hommes arrivent à un certain âge et doués d'une constitution robuste peuvent jusqu'à un certain point résister aux effets pernicieux du poison, s'y habituer même au point d'en avoir absolument besoin, il n'en est pas de même par les enfants.

Je me trouvais, il y a douze années dans un hôtel en face de la gare de Bay City Michigan. Un train venait d'arriver et parmi ceux qui en descendent j'en remarquai deux dont je connus bientôt l'histoire : un père brisé par la douleur conduisait à l'asile son fils à peine âgé de 16 à 17 ans. Le garçon avait gagné une belle prime en fumant rapidement mille paquets de cigarettes !
 On me dira peut-être que cette infortuné était victime de ses excès et qu'il ne peut y avoir grand mal à fumer de temps en temps une couple de cigarettes.

Ma réponse sera simple et courte. Supposons qu'il ne soit pas nuisible de fumer modérément ; combien de temps faut-il à un jeune fumeur pour passer de l'usage modéré à l'abus ?
 Consultez les médecins, surtout

ceux qui soignent les pensionnaires des asiles, et ils vous diront que la cigarette paralyse le cerveau des jeunes fumeurs, diminue leurs forces vitales, empêche le développement de leurs membres et très souvent les conduit au tombeau.

A peu d'exceptions près, tous ceux qui commencent à fumer avant l'âge de 20 ans, y perdent beaucoup physiquement et intellectuellement. Les parents qui s'obstinent à ne pas comprendre cela, le regretteront quelque jour et se reprocheront—mais trop tard—d'avoir fait le malheur de leurs enfants.

Je reviendrai sur ce sujet, s'il plaît à Dieu.

JEAN DES ERABLES.

POUR APAISER UN BÉBÉ QUI PLEURE

Les bébés pleurent parce qu'ils sont malades. Cela peut être du mal à l'estomac, coliques ou crampes—mais, en tout cas, quelques gouttes de Nerviline font disparaître le mal et le bébé s'endort paisiblement. Là, où il y a de jeunes enfants, il faut de la Nerviline. Elle guérit tous les petits maux, aussi promptement qu'un docteur et avec moins de frais. Pendant près de cinquante ans, Polson's Nerviline a été le grand remède de famille en Canada. En vente partout dans de grandes bouteilles de 25 cts.

L'alcoolisme

LE PROGRAMME QUE MGR BRUCHÉSI A TRACÉ AUX SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Voici la lettre que vient de publier Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, au sujet de l'alcoolisme. C'est un programme pour les sociétés de tempérance :

LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE

"1o. La société de tempérance est établie dans tout le diocèse de Montréal. Saint Jean-Baptiste en est le patron, et l'archevêque le président.
 "2o. Cette société se divise en sections paroissiales, et le curé est le directeur de la section de sa paroisse.

"3o. Chaque section comprend trois catégories ; celle des enfants, depuis leur première communion jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; celle des jeunes gens, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'au mariage, et celle des chefs de famille.

"4o. Aucune contribution n'est exigée des membres.

"5o. On s'engage à ne jamais faire usage des boissons alcooliques ou distillées, telles que cognac, genièvre, rhum, whiskey, etc., excepté dans le cas de maladie ; de ne pas souffrir ces boissons dans les visites, les repas, et les réunions de famille ; de rompre absolument avec la funeste habitude de la traite, de n'aller dans les auberges et les buvettes que pour de graves et légitimes raisons.

"6o. Les membres seront inscrits dans un cahier spécial.

"7o. Dans chaque famille où la tempérance sera pratiquée comme nous le désirons, la croix de bois noir, la vieille croix de tempérance vénérée par nos pères, sera mise à une place d'honneur.

"8o. Cette croix sera placée aussi dans les presbytères, les communautés religieuses, l'Université, les séminaires, les collèges, les convents et les écoles.

"9o. Les parents sont instamment invités à réciter chaque jour, avec leurs enfants, devant cette croix, un Pater et un Ave, suivi de l'invocation : "Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous."

"10o. Chaque année, le dimanche qui précède la fête de Noël, les sections paroissiales élitront, sous la direction du curé, un vice-président et six conseillers. Tous seront rééligibles à volonté.

"11o. Une fois chaque mois, le vice-président et les conseillers se réuniront chez le curé, pour s'entretenir de toutes les questions qui intéressent la tempérance ; licence d'hôtels, observation des lois, usages dans les familles, précautions à prendre à l'époque des élections, abus à réprimer, beaux exemples à citer. Le compte rendu de cette assemblée sera consigné dans un cahier et les faits importants seront fidèlement communiqués à l'archevêché par le curé ou par un des conseillers nommé secrétaire à cette fin.

"12o. De temps en temps, une fois tous les deux mois, ou chaque mois par exemple, le curé invitera les membres des différentes catégories, à se réunir à l'église, le jour et à l'heure qui paraîtront les plus convenables. Il pourra y avoir alors ré-

citation du chapelet, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement.

"13o. Deux fois l'année, c'est-à-dire une fois au cours de l'hiver et une autre fois pendant l'été, il y aura à l'église paroissiale une réunion solennelle des membres de toutes les catégories, avec prédication, chant et bénédiction du Très Saint Sacrement.

"14o. Tous les membres de la société doivent s'efforcer d'exercer un véritable apostolat. Les parents au sein de leur famille, les instituteurs dans leurs écoles, les journalistes, les conseillers municipaux, les députés, les orateurs, les médecins capables de faire des conférences au peuple, seront des aides puissants sur lesquels nous comptons pour cette grande œuvre de moralisation et de patriotisme.

"15o L'enseignement anti-alcoolique se donnera également dans les écoles de filles et dans les convents. Les jeunes filles et les mères de famille devront être apôtres zélés de la tempérance qu'elles s'engageront à pratiquer et à faire pratiquer autour d'elles. On profitera des confréries pieuses dont elles font partie pour les enrôler dans la grande société que nous établissons."

Archevêché de Montréal.

le 22 janvier 1906.

PAUL arch. de Montreal.

153 milles à l'heure

Après les récentes expériences et la victoire gagnée par un homme du Massachusetts de Newton, M. Mariott, le "Dayton Times" de la Floride avait cru bon de déposer \$1000 d'enjeu pour un record de la vitesse du monde.

Quand Mariott, de Newton, l'Américain, est passé dans sa machine légère à côté de Demogeot dans une immense machine de 200 chevaux, qui avait l'air d'être trop pesante, la foule avait déjà choisi son vainqueur. Mais quand les deux machines descendirent sur la piste et que la machine française, avec Demogeot à la roue, arriva à une vitesse de 123 milles à l'heure, les spectateurs furent électrisés. On n'avait jamais vu pareille vitesse encore.

Demogeot a maintenu cette vitesse de 123 milles à l'heure pendant deux milles et a converti la distance en 58 secondes et 4-5 de seconde.

Le Français fut couronné séance tenante de laurier par Mlle Mary Simhall, d'Ormond, pendant que des milliers de personnes acclamaient.

Suivit une parade d'auto.

L'élevage des porcs

Une chose qui devrait attirer beaucoup l'attention des cultivateurs de la province de Québec, c'est l'élevage des porcs. Dans l'Ontario, les cultivateurs font marcher de pair cette industrie avec l'industrie laitière. Ils utilisent tous les sous-produits de la fromagerie, ainsi que le blé, l'inde et les pois pour engraisser les porcs. C'est une affaire payante et les cultivateurs d'Ontario réalisent de gros bénéfices.

Il est certain que si les cultivateurs de la province de Québec voulaient se donner la peine de voir ce qu'il y a d'argent à faire avec cet élevage, ils élèveraient cinq fois plus de porcs qu'aujourd'hui.

POUR RIRE

Entre beau-père et gendre.— Beau-père, je suis toujours mécontent de votre fille. Elle est acariâtre, paresseuse, coquette, dépensière.....

—Vous avez raison, mon gendre, et, si elle vous met encore dans la nécessité de venir vous plaindre à moi.....
 —Eh bien ?.....
 —Eh bien ! Je vous promets de la déshériter.

Chapuzot lit dans son journal que les tribunaux d'Australie viennent de condamner à mort un individu accusé d'avoir épousé quarante femmes.

—Ce jugement est très humain, dit-il.

—Comment cela ? lui demanda sa moitié.

—Dame, la vie était impossible pour lui : songe donc qu'il a quarante belles-mères !



QUEBEC SOUTHERN RY.

Horaires des trains de Sorel corrigés au 1er Décembre 1905

DÉPART de Sorel, tous les jours excepté le DIMANCHE, à 6.50 h. a. m.

Pour St-Hyacinthe et les stations intermédiaires, faisant connection avec les trains du Grand-Tronc et de l'Inter-colonial, pour l'Est et l'Ouest.

7.30 Hrs A. M.

Express pour St-Lambert et les stations intermédiaires, ainsi que Montréal via G.T.R., service direct, pas de changement de char ; fait aussi connection avec les trains du C.V.R. et de D. & H., pour New-York, Boston, Etc.

11.30 h. a. m.

Express pour Pierreville et les stations intermédiaires.

3.35 h.p.m.

Express pour St-Hyacinthe, Jonction de Ibergville et toutes les stations intermédiaires. Faisant connection à Ibergville avec le C.P.R., le C.V.R. et les trains du Rutland, pour Boston, New-York, etc.

3.50 h. p.m.

Chars dorciors de St-Hyacinthe à Boston via le Rutland Ry., char allant direct de Sorel à Boston via Ibergville, et Rutland, R.R.

Express pour Montréal, St-Lambert et stations intermédiaires, aussi pour Boston, New-York et Portland via St-Lambert.

7.25 h.p. m.

Chars jus qu'à Montréal sans changement.

ARRIVE à Sorel tous les jours excepté le dimanche à 7.15 hrs a. m.

Train Express de Pierreville et station intermédiaires.

10.40 h. a. m.

Express d'Ibergville Jonction, St-Hyacinthe et stations intermédiaires.

11.20 h. a. m.

Express de Montréal, St-Lambert et stations intermédiaires.

3.15 h. p.m.

Express de Pierreville et stations intermédiaires.

7.15 h. p. m.

Express de Montréal, St-Lambert et stations intermédiaires.

7.50 h. p. m.

Train local de St-Hyacinthe et stations intermédiaires.

Billets de passages en vente à toutes les stations.

C. B. HIBBARD, R. A. TRUDEAU, Gérant Général. Surintendant.

J. A. PROULX, Agent local pour les billets.

J. G. MOQUIN, Agent à la station. Sorel, 19 janvier 1906.

MONTREAL-CANADA

Cie d'Assurance contre l'Incendie

Cl-devant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montréal. Etablie en 1850.

Capital..... \$1,000,000.00
 Actif net excédant... 460,000.00
 Dépôt au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices. 60,000.00
 Sinistres payés à date. 383,021.00
 Compagnie indépendante.

Ses taux sont de 20 à 25 o/o moins élevés que ceux de l'Association des Assureurs.

A. A. LABRECQUE.....Président
 J. B. LAFLEUR.....Gérant

BUREAU PRINCIPAL : 59 ST JACQUES, Edifice "LA Presse"

MONTREAL

BUREAU A SOREL, Coin des rues Roi et Georges

J. A. PROULX, Agent.
 27 mai 1904.—a

PATENTS

60 YEARS' EXPERIENCE

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year: four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 36 Broadway, New York
 Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.
 1er Décembre 1905.—a

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$2,000,000
 Fonds de Réserve, 1,200,000

Lettres de crédit, circulaires émises à ce Bureau, et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET DES ETATS-UNIS ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN.

ACHETE ET VENDU

Succursale à Sorel
 Coin des Rues du Roi et Georges.

J. A. THERIEN.

Gérant.

TÉLÉPHONE BELL No. 9.

15 Mars 1903.—a

ON DEMANDE

DEUX CENTS FILLES pour faire des chemises, Les jeunes apprenties, tout en apprenant à coudre, peuvent se faire un salaire de \$3 à \$8 par semaine.

S'adresser au Gérant de

La Montreal Suspenders and Umbrella Co

A LA MANUFACTURE

36 Rue AUGUSTA, - - SOREL

10 Novembre, 1905.—a.

Vous Faut-il

UN AMEUBLEMENT

De Salon ?
 De Boudoir ?
 De Salle à Manger ?
 De Chambre à Coucher ?

Un Ameublement complet ?

Nous avons tout cela, et à la portée de toutes les bourses.

Nos prix sont les plus bas pour argent comptant, nos conditions sont les plus faciles pour ceux qui ont besoin de crédit.

Venez nous voir. Les visiteurs comme les acheteurs seront les bienvenus.

Ouvert le Soir jusqu'à 10 hrs.

F. LAPOINTE

1440 Rue Ste-Catherine-Est, COIN MONTCALM.
 MONTREAL.

La Cie Electricque de Sorel.

Bureau et usines Rue Elizabeth près de l'usine à gaz.

Se charge de contrats pour installations électriques de tous genres Elle tient aussi en stock toutes les fournitures pour appareils électriques.

Bell. Toll. No 115.

Botte Poste No 75

RALPH B. McDUNNOUGH

Surintendant.

Sorel, 30 Sept. 1904.—a

Les Qualités de la Quinine

comme tonique doux et efficace, sont présentes au plus haut degré et sous une forme agréable dans le

Vin de Quinine de Campbell

Voilà 30 ans que les médecins les plus en vue l'ordonnent.

K. CAMPBELL & CIE, MFRS.

MONTREAL.

12 janvier 1906.—a